

LES AMIS DE MEGÈVE & DEMI-QUARTIER

Lettre d'Information n° 41

Décembre 2012

Chers amis,

À l'heure où j'écris ces lignes (1), le ciel vient de nous faire un très beau cadeau : une neige magnifique, en quantité jamais vue à cette époque depuis plus de quinze ans. Voilà qui augure un très bel hiver.

La vie de Megève a été, ces derniers mois, très agitée par l'épineuse question des parkings. Résumons la situation en quelques mots : les parkings sont déficitaires, et pour certains, en très mauvais état. Ceux des parkings qui sont propriété de la SEM des remontées mécaniques (Mont d'Arbois, Rochebrune) pèsent lourdement sur ses comptes et lui interdisent tout investissement conséquent sur le domaine skiable qui pourtant en a bien besoin (Lanchettes, Rocharbois...). Cette situation, qui ne peut perdurer, a conduit la Municipalité à prendre plusieurs décisions : rachat par la commune à la SEM du parking de Rochebrune afin de financer la retenue collinaire (réserve d'eau pour les canons à neige) du Mont d'Arbois, et approbation par le Conseil Municipal du 3 Septembre d'une nouvelle organisation et de nouveaux tarifs pour les parkings couverts et de surface de la Commune.

Cette nouvelle organisation a provoqué une vague de protestation des mégevens (signature massive d'une pétition) et a conduit le Conseil de l'Association à adresser une lettre à Madame le Maire le 3 Octobre 2012. Madame le Maire a répondu à notre courrier le 28 Octobre, nous informant qu'un certain nombre de modifications au plan initial avaient été apportées, dans le sens que nous avons souhaité. Ceci nous a conduits à adresser une nouvelle lettre à Madame le Maire le 12 Décembre, prenant acte de ces avancées, mais soulignant que plusieurs sujets restaient à régler. Vous pouvez prendre connaissance de ces courriers sur notre site www.amis-de-megeve.com

Pour autant, les réactions restent vives, notamment de la part de personnes habitant ou travaillant sur le site. Une commercialisation des abonnements annuels ou de saison de tous les parkings a été organisée lors des Journées Commerciales des 2 et 3 Novembre derniers à Megève. Le bureau de vente a immédiatement été débordé par les demandes, et au soir du 2 Novembre, il n'y avait plus d'abonnement à vendre dans aucun parking du centre (Casino, Office du Tourisme, Village). Aux difficultés financières, au mauvais état des parkings, s'ajoute donc la pénurie de places...

Affaire à suivre et à juger au vu du fonctionnement de cet hiver.

Sur le front de l'urbanisme, la Municipalité travaille à l'élaboration du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme), après l'approbation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) au printemps dernier.

Rappelons que, dans l'attente du PLU, ce sont les règles du POS qui s'appliquent. La Municipalité a décidé plusieurs modifications à ce POS, notamment des dérogations dans le but de développer l'hôtellerie à Megève (hôtel Four Seasons à la Cry, hôtel trois étoiles face au Palais des Sports). Nous suivons ces questions avec vigilance, mais la Commune est souveraine dans ces domaines.

Sur le plan de la vie de notre Association, outre les activités que nous organisons pour nos membres, les liens que nous entretenons avec vous à travers cette lettre et avec ceux qui nous saisissent de sujets particuliers, nous vous engageons vivement à visiter régulièrement notre site internet. Lors de notre Assemblée Générale du mois d'Août, j'avais envisagé l'éventualité de tenir une Assemblée Générale Extraordinaire en Décembre pour réviser nos statuts dans le sens d'une modernisation. Le nouveau texte, qui était prêt dès l'été dernier, vous sera finalement soumis à l'AG d'Août 2013

Telles sont donc les dernières nouvelles dont nous tenions à vous informer. Vous le voyez, nous ne chômons pas. Et plus que jamais, nous avons besoin de votre appui, matérialisé par votre cotisation. C'est ce qui fait et fera notre force.

Il me reste à vous souhaiter une excellente fin d'année et à vous présenter, au nom du Conseil d'Administration, une belle année 2013 pleine de satisfactions et de joie... même si notre environnement général.

Très bonne année aux Amis de Megève et de Demi-Quartier.

Patrick Werner

(1) écrit le 12 Décembre 2012

Assemblée Générale Mixte du 6 août 2012

I – **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

L'Assemblée commence à 17h45 après une intervention de Serge ROCHET greffé du cœur, venu nous parler de sa montée au Mont Blanc.

Après émargement des membres, 163 sociétaires sont présents ou représentés

Monsieur Patrick Werner, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée

1 - Salutations

Présentation des personnalités présentes :

Sylviane GROSSET-JANIN, maire de Megève, présence de plusieurs conseillers municipaux, les présidents des Associations Amies (Patrick Bazaille, Président des Amis de Combloux ; Michel Bernard, Président des Amis de Saint Gervais, représenté par son secrétaire Erwin Knoertzer,) et remerciement de la présence de tous ce qui permet de faire le point sur les actions, les actualités et les projets de l'Association

Avant de commencer cette Assemblée Générale une pensée très particulière pour Laurent Thévenot, Vice-président de l'Association, brutalement disparu en janvier dernier.

Laurent s'est dépensé sans compter son temps, son engagement et son talent pour l'Association, c'est-à-dire, pour Megève. Il nous manque beaucoup.

Une minute de silence est tenue à sa mémoire.

2 - Rapport moral

A la suite de la disparition de Laurent Thévenot, le Conseil d'Administration a élu Isabelle Lépine, fille d'Alain Pineau fondateur de l'Association, à la Vice-présidence.

Toujours au chapitre de la vie associative, et conformément à la décision prise par l'Assemblée Générale du 2 août 2011, il a été mené à bien le rapprochement de Megève Demain avec les Amis de Megève et Demi-Quartier.

Concrètement, ceci s'est traduit par :

- la dévolution de la trésorerie de Megève Demain aux Amis de Megève et Demi-Quartier (environ 20 000 €)
- l'entrée de 2 administrateurs issus de Megève Demain au Conseil d'Administration des Amis de Megève et Demi-Quartier (Arnaud Grémont ex Président de Megève Demain et Frederik Haarman)
- une incitation transmise aux membres de Megève Demain de rejoindre les Amis de Megève et Demi-Quartier.

Plusieurs membres de Megève Demain étaient déjà membres des Amis de Megève et Demi-Quartier. À cette date, plus de 40 ex Megève Demain sont venus grossir les rangs des Amis de Megève et Demi-Quartier.

Enfin, avant de passer en revue les actions, activités et propositions, Le Président rappelle combien tout ceci représente de travail pour les membres du Conseil d'Administration en général, pour Christine Thorat, Secrétaire-Générale, en particulier, pour Arnaud de Vaureix Vice-président, pour Bernard Poujade, et pour tous ceux qui sont en charge de l'organisation d'une activité.

Pour les années à venir, il faudra penser à la relève, avec des personnes prêtes à s'investir, et à travailler (bénévolement, bien sûr) pour l'Association.

1- **La mission de vigilance de l'Association**

La vie d'une commune à Megève (et à Demi-Quartier) est riche d'occasions d'exercer cette mission de vigilance. Il faut rappeler toutefois que cette mission doit être menée dans un sens constructif. Ce n'est qu'en dernier recours qu'elle doit prendre des formes contentieuses.

2011 a été une année d'intense activité sur ce point de la vigilance. Celle-ci prend des formes variées :

- Rendez-vous avec Madame le Maire de Megève régulièrement
- courriers aux différents acteurs susceptibles de prendre en compte nos positions (4 courriers en 2011)

Aucune action contentieuse n'a été menée en 2011

Les principaux points d'application de la mission de vigilance ont été les suivants :

1.1- **Le PADD/PLU**

Il est rappelé que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est la première pièce constitutive du dossier du PLU. Ce PADD est élaboré sous la seule responsabilité de la Commune (sans consultation avec les associations). Il constitue un "cadre" pour le futur PLU.

Le PADD de Megève a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal fin Mai.

Il a fait l'objet d'un document daté de Juillet 2012 et adressé aux destinataires de la "lettre de Megève".

Lors d'un rendez-vous avec Sylviane Grosset Janin, le 1^{er} Août, Patrick Werner et Arnaud de Vaureix ont sollicité de disposer notamment d'une carte plus explicite que celle qui figure sur ce document.

Après examen, nous serons sans doute amenés à transmettre des observations et réactions sur ce document. Par lettre du 14 Novembre 2011, nous avons déjà énoncé un certain nombre d'orientations auxquelles nous sommes attachés, orientations déjà exprimées au cours des consultations sur le précédent PLU.

Madame le Maire nous a indiqué que :

- La concertation avec les personnes publiques appropriées (dont les AMDQ) aurait sans doute lieu à l'automne
- Le souhait de la Commune de disposer d'un PLU approuvé en Avril 2013

Nous entrons donc dans une période décisive sur le nouveau PLU.

1.2- **Le Calvaire**

Nous avons été informés, fin 2011, qu'une demande de permis de construire avait été déposée sur une parcelle au pied du Calvaire. Pour le moment, aucun permis n'a été délivré, mais nous n'en savons pas plus.

A ce jour, nous en sommes réduits à surveiller l'affichage d'un permis de construire en Mairie et sur le site. Etant particulièrement attaché à la protection du site du Calvaire, nous avons écrit à l'Architecte des Bâtiments de France pour qu'il se saisisse du dossier et s'oppose à ce projet.

1.3- **Divers**

Parmi de nombreux autres dossiers, nous avons été amenés à écrire à la Commune

- Sur la surdensité rendue possible par des majorations du COS en faveur de bâtiments favorisant les énergies renouvelables ou à forte performances énergétiques
- Sur un projet encore flou de construction de résidence hôtelière et de centre équestre aux Vériaux, avec projet de révision simplifiée du POS.

Et nous suivons

- Les divers projets hôteliers promus par la Commune (dont l'un décidé au Conseil Municipal du 30 Juillet 2012, devant le Palais des Sports)
- Les projets en matière de remontées mécaniques, notamment la liaison dite du Mont-Joly.

Madame le Maire, ou nous-mêmes, pourront répondre à vos questions plus particulières, si vous en avez.

2- **La mission de proposition de l'Association**

Tout d'abord, le Président félicite la Commune et son Office du Tourisme pour les progrès réalisés dans l'animation de la Commune cet été, et en particulier

- la qualité de l'organisation du 'jumping' international, à la fois manifestation de haut niveau dans la tradition du cheval à Megève, et associant au maximum les acteurs de la vie mégevanne (commerçants, restaurateurs, Le Groupe Rothschild...)

C'est ainsi qu'il faut concevoir les animations à Megève

- les expositions de sculpteurs : Dali en 2011, Kawiak Tomek en 2012

Peu de stations peuvent réaliser de telles choses qui situent Megève clairement dans les stations très haut de gamme.

Station de ski, Megève se doit d'avoir des remontées mécaniques et un domaine skiable au niveau. Sur ce point, l'Association a indiqué des priorités à la Commune dans sa lettre PADD/PLU du 14 Novembre 2011, autour du secteur des Lanchettes.

Lors de nos derniers rendez-vous avec la Municipalité, notre attention a été fortement attirée par Madame le Maire sur la situation financière grave de la SEM des Remontées Mécaniques.

Très concrètement, la situation financière de la SEM ne plus permet plus d'investir.

C'est pourquoi :

- 1- Afin de financer la retenue collinaire du Mont d'Arbois destinée à l'enneigement artificiel, la Commune a décidé de racheter à la SEM le parking de Rochebrune.
- 2- L'investissement des Lanchettes, bien que prioritaire et étudié, est actuellement suspendu.

L'Association comprend évidemment cette situation. Celle-ci nécessite toutefois une très grande sélectivité après les investissements importants déjà réalisés avec notamment la transformation du garage Muffat-Méridol pour loger les services communaux (4,5M€ environ) et la modernisation du Palais des Sports avec la création d'un SPA "sportif".

Enfin, l'Association, soucieuse de soutenir l'embellissement de la Commune, a proposé à celle-ci de s'intéresser à la restauration du lavoir près des 5 Rues, qui est passablement dégradé. Cette proposition a été accueillie avec faveur par Madame le Maire. Une étude technique va être lancée pour déterminer ce qui est nécessaire. L'Association pourrait y consacrer quelques dizaines de milliers d'euros sur sa trésorerie. La dernière intervention de ce type remonte à une dizaine d'années, avec la toiture de la Chapelle du Maz.

3- Les activités

Outre la lettre d'information....

- dîner annuel 63 personnes en 2011
60 aujourd'hui
- balades 18 inscrits en 2011 mais annulées à cause du mauvais temps
12 cette année fin Juillet
- Jardin des Cimes 16 en 2011 malgré le très mauvais temps (dont 1 enfant)
26 (dont 10 enfants) cette année
- Coupe de ski en Février + de 190 inscrits en 2011
autant cette année (et remise des prix Place du Village)

3 - Conclusion

Telles sont, chers sociétaires, les traits saillants de notre action en 2011 et nos projets pour 2012.

Enfin, le Président fait part de sa préoccupation du fait que les cotisations connaissent un certain retard en 2012 par rapport à 2011, retard de 15%. On peut y voir un effet de la crise, on peut y voir aussi un effet de la disparition de Laurent Thévenot dont l'action sur ce point était inlassable, on peut y voir aussi la nécessité de donner un nouvel élan aux différentes activités de l'Association.

En tout cas, plus que jamais, nous avons besoin de vous pour faire connaître l'Association et son action et renforcer les adhésions, et la fidélité de nos adhérents.

Par avance, nous vous en remercions.

4 - Rapport financier

Le rapport financier est présenté par Arnaud de Vaureix

Arrêté Analytique 2011							
	Recettes 2010	Recettes 2011		Frais 2010	Frais 2011	Solde 2010	Solde 2011
Fonctionnement							
Cotisations	7 346,00	7 554,00	Lettre d'information	1 505,37	972,47		
Produits financiers	1 343,83	1 803,63	Partenariat	618,00	1 034,80		
			Frais Divers	2 904,15	2 824,19		
Total	8 689,83	9 357,63		5 027,52	4 831,46	3 662,31	4 526,17
Exceptionnel							
Prise en charge avocats Megève Demain	913,00	-	Honoraires avocats PLU	3 804,36	-	- 2 891,36	-
Activités							
Ski	-	-	Ski	162,00			
Divers		376,00	Divers		538,00		
Balade	285,00		Balade	340,00			
Dîner	1 820,00	1 664,00	Dîner	2 365,00	2 004,00		
Total	2 105,00	2 040,00	Total	2 867,00	2 542,00	- 762,00	- 502,00
			"Résultat courant"			8,95	4 024,17
Dévolution Megève Demain		20 530,33			0		20 530,33
			Solde Excédent Trésorerie				24 554,50
Balance récapitulative 2011							
Solde au 31/12/2010			Solde au 31/12/2011				
Banque	85,18		Banque	15,70			
Compte sur livret	34 116,11		Chèques non encaissés	-279,65			
Sicav/Tonic Croissance	22 589,34		Compte sur livret	58 055,95			
Total trésorerie au 31/12/2010	56 790,63		Sicav/Tonic Croissance	23 553,13			
			Total trésorerie au 31/12/2011	81 345,13			
			Solde trésorerie Excédent (+) Déficit (-)	24 554,50			

Le résultat courant est passé de l'équilibre en 2010 à un résultat positif en 2011. Cette amélioration est due tant à une augmentation des recettes (cotisations et produits financiers) qu'à une diminution des frais courants. L'association n'a, par ailleurs, pas supporté en 2011 les frais de procédure engagés en 2010 (honoraires d'avocat pour l'annulation du PLU).

La trésorerie disponible a bénéficié, par ailleurs, de la dévolution de Megève Demain.

Le Rapport Moral et le Rapport financier sont approuvés à l'unanimité

5 - Renouvellement d'administrateurs

Arrivent à renouvellement et sont candidats à un nouveau mandat :

Bernard Pujade, Administrateur,
Christine Thorat, Secrétaire Générale
Isabelle Lépine, Vice-présidente

Réélus à l'unanimité

6 - Cotisations

Cotisations 2013 : celles-ci resteront inchangées (20€ individuel, 48€ bienfaiteur et 80€ fondateur) sauf la cotisation couple qui passe à **30€**

Cette résolution est adoptée à la majorité

7 – Questions diverses

- *Un adhérent demande que le Conseil avise plus régulièrement les membres de l'Association sur les positions prises par le Conseil et les actions menées vis-à-vis des interlocuteurs concernés tels que le Conseil Municipal.*

Le Président indique que plusieurs correspondances ont été adressées au cours des 12 derniers mois à Madame Le Maire de Megève, l'architecte des Bâtiments de France et Commissaire enquêteur.

Des membres du Conseil ont eu plusieurs rendez-vous avec Madame le Maire de Megève, ont participé à des réunions publiques ou réservées aux Associations et sont intervenus à plusieurs reprises lors des « Permanences citoyennes » précédant les réunions du Conseil Municipal de Megève.

Monsieur Werner prend note de la demande d'assurer une information plus régulière et complète des dossiers en cours.

- *Une adhérente demande dans quelle mesure les recommandations formulées par l'Association sont prises en compte.*

Le Président répond que certaines prises de position de l'Association ont été suivies d'effet mais malheureusement pas suffisamment.

- *Plusieurs adhérents se plaignent de la dégradation des liaisons SNCF de Megève en provenance d'autres parties du territoire.*
- *Monsieur Pierre Poujade formule le souhait que devant un affaiblissement de l'opposition au sein du Conseil Municipal – démissions successives – l'Association exprime de façon plus marquée son opposition à certain projets de la Municipalité.*

Monsieur le Président donne la parole à Madame le Maire de Megève pour lui laisser l'occasion de s'exprimer sur les sujets traités dans le Rapport Moral et les questions des adhérents.

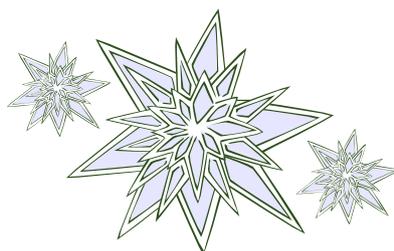
II - **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

Votre conseil a depuis longtemps l'intention de 'toiletter' les statuts de l'Association qui, pour l'essentiel, datent de la création il y a plus de 30 ans.

Malheureusement, le quorum n'étant pas atteint pour tenir une Assemblée Générale Extraordinaire, cette question sera re-présentée aux adhérents ultérieurement ; il leur sera demandé pour une nouvelle Assemblée d'être présents en grand nombre ou -le cas échéant- de donner procuration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15 et se poursuit autour du verre de l'amitié...

Megève, le 6 Aout 2012





Association Agréée Pour la Protection de l'Environnement
BP 133 74120 MEGÈVE

Cotisation 2013

La cotisation s'élève à :

- | | |
|----------------------|-----|
| • Membre fondateur | 80€ |
| • Membre bienfaiteur | 48€ |
| • Membre actif | 20€ |
| • Couple | 30€ |

Elle nous permet de participer à l'entretien du patrimoine, de suivre les dossiers en cours et, le cas échéant, d'agir si nécessaire. Enfin, cette cotisation couvre les frais de secrétariat, d'envoi des lettres et d'organisation des Assemblées Générales.

Nous ne pouvons que vous encourager à inscrire également vos enfants

Il est important :

- de les sensibiliser à la protection d'un site qu'ils aiment,
- de les informer de la vie de la commune,
- de les faire participer à nos actions.

Nous serons heureux de les connaître et ils pourront ainsi recevoir directement nos courriers.
Merci de nous retourner ce coupon-réponse accompagné de votre règlement.

Pour mémoire (à conserver par vos soins) :

Chèque émis le

Montant

Merci de ne pas régler

vos cotisations avant le

1^{er} Janvier 2013

✂.....

Cotisation 2013 --- 1^{er} Janvier - 31 Décembre

Indiquez pour chacun : Nom, prénom, (mari, femme)

.....
.....

Adresse principale et ☎.....

.....
.....

Adresse à Megève ou Demi-Quartier et ☎.....

.....
.....

Adresse e-mail lisible (indispensable pour faciliter l'envoi des documents).....

.....
.....

- | | | | |
|----------------------|---------|-------|---|
| • Membre fondateur | x 80€ = | | € |
| • Membre bienfaiteur | x 48€ = | | € |
| • Membre actif | x 20€ = | | € |
| • Couple | x 30€ = | | € |

Règlement par chèque à l'ordre de « Les Amis de Megève »
BP 133 - 74120 MEGÈVE

Quelques adresses :

Mairie de Megève : 1, place de l'Eglise - 74120 MEGÈVE ☎ 04 50 93 29 29
www.megeve.fr

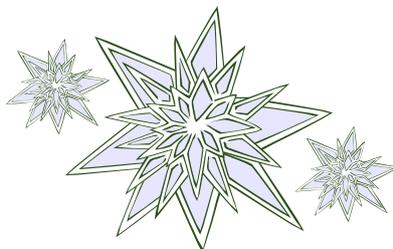
Mairie de Demi-Quartier : 28, place de l'Eglise - 74120 MEGÈVE ☎ 04 50 21 23 12
www.mairie.demi-quartier@wanadoo.fr

Megève Tourisme : 70, rue Monseigneur Conseil - BP 24 - 74120 MEGÈVE ☎ 04 50 21 27 28
www.megeve@megeve.com

Ecole de Ski : 176, rue de la Poste 74120 MEGÈVE ☎ 04 50 21 00 97
www.megeve-ski.com

Remontées Mécaniques : 220, route Téléphérique 74120 MEGÈVE ☎ 04 50 21 38 39
www.ski-megeve.com/ski_megeve_forfaits/ski_megeve_evasion.html

Bureau de Poste : 276, rue de la Poste 74120 MEGÈVE ☎ 04 50 21 04 64
<http://www.les-horaires.fr/74120/Megeve/La-Poste-Megeve-276-Rue-De-La-Poste,12983.html>



PLU

Une fois les diagnostics effectués, l'élaboration du PADD constitue un élément fondamental dans l'élaboration d'un nouveau PLU dans la mesure où il doit déterminer une vision prospective de la vie communale pour le long terme. Le PADD est établi par une commune sous sa seule responsabilité et sans concertation avec les Associations. Le PADD de Megève a été définitivement approuvé par la Commune au printemps dernier. Il est consultable sur le site de Megève (www.megeve.fr) dans les pages 38 à 46 du Compte Rendu du Conseil Municipal du 29 mai 2012.

Le PLU est maintenant en cours d'élaboration et devrait être présenté par la Commune de Megève « prochainement ». Comme nous l'avons fait dans la période de l'élaboration du PADD et désireux de préciser une fois de plus nos préoccupations, nous avons adressé le 18 septembre 2012, au nom de l'Association, à Madame le Maire de Megève un courrier que nous reproduisons sur le site. Une fois le projet de PLU présenté par la Commune, une Enquête Publique sera ouverte.

Copie de ce courrier disponible sur le site de l'Association : www.amis-de-megeve.com/Edito

Augmentation du COS pour les nouvelles constructions respectant un certain nombre de normes environnementales

Le Conseil Municipal a décidé début 2012 d'autoriser un dépassement (décroissant) du COS en 2012. Nous n'avons pas connaissance d'une ou plusieurs utilisations de cette possibilité. Nous avons fait part de notre désapprobation d'une telle décision dans le cadre d'une note adressée au Commissaire Enquêteur le 30 janvier 2012.

Copie de ce courrier disponible sur le site de l'Association : www.amis-de-megeve.com/Edito

Centre Equestre des Veriaz

La Commune de Megève a acheté en automne 2011 des terrains aux Veriaz dans le but d'y installer un centre équestre et une « résidence hôtelière ». Aux questions renouvelées à maintes reprises par les membres du Bureau de notre Association aux représentants du Conseil Municipal de Megève sur une prétendue étude de faisabilité/viabilité d'un tel

projet il nous a toujours été répondu que cette étude était « en cours ».

Tout en reconnaissant qu'un nouveau centre équestre de taille raisonnable et bien situé pouvait correspondre aux souhaits de certains résidents, le projet nous a semblé bien aléatoire. La municipalité ayant envisagé une modification du POS sur ces terrains, nous avons écrit au Commissaire Enquêteur le 12 mai dernier pour lui faire part de nos doutes sur l'opportunité d'un tel investissement.

Il apparaît que le délégataire potentiel a refusé d'aller plus avant dans cette opération.

Copie de notre courrier au Commissaire enquêteur disponible sur le site de l'Association : www.amis-de-megeve.com/Edito

Demande de permis de construire sur un terrain situé en bas du chemin du Calvaire

Aucun affichage constatant la délivrance d'un Permis de Construire n'a été constaté sur le terrain à la date de rédaction de cette Lettre d'Information.

Etant particulièrement attaché à la protection du site du Calvaire, nous avons écrit - en date du 8 décembre 2011 - à l'Architecte des Bâtiments de France pour qu'il se saisisse du dossier et s'oppose à ce projet.

Copie de ce courrier disponible sur le site de l'Association : www.amis-de-megeve.com/Edito

Retenue collinaire du Mont d'Arbois

Les travaux ont été entamés au cours de l'été 2012. Cette retenue semble – à première vue – pouvoir s'intégrer harmonieusement dans le paysage. Il serait nuisible à l'environnement que ce « lac artificiel » devienne accessible l'été aux véhicules. Cette préoccupation est portée à l'attention de Madame Le Maire.

Remontées mécaniques sur le secteur des Lanchettes

Tout investissement permettant une amélioration de la fluidité pour les skieurs dans ce secteur est reporté à cause de la situation financière désastreuse de la SEM des Remontées Mécaniques qui a donné priorité à l'enneigement artificiel du Mont d'Arbois.

Stationnement Payant sur la Commune de Megève

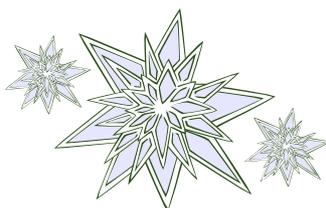
Une nouvelle organisation des parkings couverts et aériens de la commune a été décidée au cours de la réunion du Conseil Municipal du 3 septembre 2012. Les décisions du Conseil Municipal ont principalement pour but de financer la reprise à la SEM des Remontées Mécaniques du parking de Rochebrune et les travaux d'amélioration de l'ensemble des installations

Ces décisions - très controversées - ont fait l'objet d'une pétition et d'un courrier de notre Association adressé à Madame le Maire en date du 3 octobre 2012. Madame le Maire a répondu à notre courrier le 28 octobre. Un certain nombre de modifications ont été apportées au projet initial. Le Conseil de notre Association s'en réjouit mais certaines de ses modalités restent à revoir.

Un nouveau courrier a été adressé à Madame Le Maire en date du 12 décembre 2012.

Copies de ces courriers sur le site de l'Association :

www.amis-de-megeve.com/Edito



Notre site à consulter régulièrement

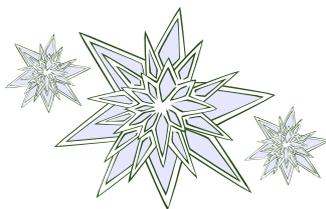
www.amis-de-megeve.com

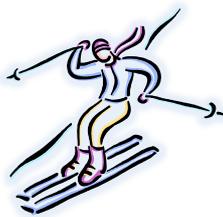
Pour nous écrire

contact@amis-de-megeve.com

et aussi

BP 133 - 74120 MEGÈVE





ACTIVITÉ HIVERNALE

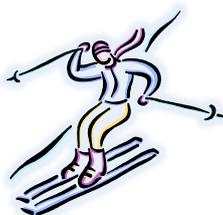
6^{ème} Coupe des "Amis de Megève" (SLALOM GÉANT)

Samedi 9 Mars 2013

Ouverte à tous, comme l'année dernière et en partenariat avec "l'École de Ski de Megève"
inscrivez-vous nombreux directement à l'École de Ski
qui vous donnera l'heure et le lieu de la compétition

Remise des prix sur la Place du Village
et pour ceux qui ne skient pas : venez les encourager !!!
chocolat chaud et vin chaud : un moment convivial

(Renseignements complémentaires Hélène Martel-Massignac ☎ 06 80 24 09 02)



Quelques dates

- **06 Janvier- 20 Janvier-03 Février-17 Février-17 Mars et 31 Mars 2013**

Skie pas tout seul ! rendez-vous à 9h00, le forfait de ski journée est à 25 € (voir site Internet-Rubrique des Versants)

- **11 Janvier 2013**

Cinéclub de la Médiathèque "Ils ont choisi d'être bergers" (film d'Anne et Erik Lapied) à l'Auditorium à 19h30

- **12 Janvier 2013**

Femini Cimes : Le forfait de ski "journée" est offert à toutes les femmes (Portes du Mont Blanc – Jaillet)

- **17 et 18 Janvier 2013**

La 9^{ème} Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc Étape à Megève - Au Village (jeudi 17h00 et vendredi 9h30)

- **19 Janvier 2013**

Hommage à Jacques Revaux et inauguration de la sculpture de Pierre Margara Place du Vieux Lavoir à 18h30

- **24 au 27 Janvier 2013**

XVIIIe BMW Polo Masters Megève sur l'Esplanade du Palais des Sports à 17h00

- **26 et 27 Janvier 2013**

Week-end de la Glisse 'Le ski pour tous' sur le domaine Les Portes du Mont-Blanc au Jaillet (2 jours) 42,40 €

- **01 Février 2013**

Conférence philosophique "Politique et amitié" par Luc Foisneau et animée par Philippe DeParis à l'Auditorium de la Médiathèque à 20h00 (voir Rubrique des Versants)

- **02 Février 2013**

Ski Alpinisme - La Montée de Megève 'Moutain Ski Tour 2013' Arrivée sommet de la Cote 2000 - Départ 18h00

- **06 Février 2013**

Ski de fond - Ronde Nocturne Savoie Mont-Blanc dans les rues du Village à 19h45

- **07 au 09 Février 2013**

13ème Vacheron Constantin Snow Golf Cup au Golf du Mont-d'Arbois à 8h00

- **09 Février au 31 Mars 2013**

Exposition Henry Jacques le Même, architecte (1897-1997) à la Médiathèque du Palais des Sports

- **19 Février au 14 Mars 2013**

Les nocturnes du Jaillet Télésiège du Prellet tous les mercredis de 18h30 à 22h00

- **21 Février au 18 Mars 2013**

Gala sur Glace à la Patinoire de Plein air tous les vendredis de 18h30 à 19h15

- **23 Février 2013**

Ski alpin - Coupe du Ski Club Montagnard de Rumilly sur le Stade de la Cote 2000 à 10h00

- **24 Février 2013**

Freestyle - Coupe de France de Ski de Bosses, stade de la Cote 2000 à 10h00

- **25 Février et 04 Mars 2013**

ESF - Initiation au Ski de Fond et Biathlon sur le Pré de Saint Amour de 17h30 à 19h00

• **03 Mars 2013**

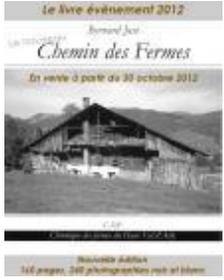
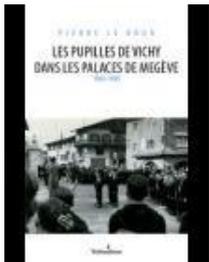
L'Orchestre d'Harmonie de Megève en concert, Salle des Congrès - Palais des sports à 18h00 (entrée libre)

• **19 Mars 2013**

Concert Musique Sans Frontières, avec les Jeunes Virtuoses de New York sous la direction de Arik Braude : musique classique et romantique ; œuvres de Vivaldi, Paganini, Tchaïkovsky et Grieg Palais des sports et des congrès

Et **toujours** : marché des producteurs locaux, hockey sur glace, curling, heure du conte, visites Calvaire et Village....

Dernières publications sur Megève ou écrites par des Mégevans

	<p>Michelle Tourneur</p>	<p>Parution, le 3 janvier prochain dans les maisons de la presse, et à Megève, de son dernier roman "La beauté m'assassine", aux éditions Fayard. Le roman se passe en 1834 dans et autour de son atelier. Eugène Delacroix, jeune peintre brillant et controversé, espère être choisi pour la décoration de grands édifices publics. La concurrence est féroce. Un jour arrive chez lui une jeune fille qui insiste pour être sa servante. Elle sait lire, écrire. C'est étrange. Qu'a-t-elle derrière la tête ? Est-elle envoyée par des ennemis pour épier ses projets ? Leur tête-à-tête va mener à l'inattendu...</p>
	<p>Bernard Just</p>	<p>L'ancienne édition étant épuisée, la nouvelle édition du "Chemin des Fermes" vient de paraître (Points de ventes : Librairie de la Presse, Le Calumet, l'Office du tourisme Combloux, Praz sur Arly, Sallanches Livres en Tête) Bernard Just photographie les fermes de Megève depuis 1990. Plus de vingt années à suivre l'évolution d'un patrimoine à la fois riche et fragile</p>
	<p>Anne Réale et Thierry Vigoureux</p>	<p>Dès la mi-juillet 2012 en librairie, le roman d'aventures "DE GLACE ET DE LUMIERE" signé par Anne Réale et Thierry Vigoureux : 384 pages de suspense et de rebondissements à bord d'un petit avion futuriste à énergie solaire. On suit les héros, en raid vers Oshkosh, de Megève jusqu'aux confins du Groenland, entre tempête arctique et ouragan médiatique</p>
	<p>Etude de Pierre Le Brun</p>	<p>Cet ouvrage, "LES PUPILLES DE VICHY DANS LES PALACES DE MEGÈVE", aborde, un épisode peu glorieux de la période 1940-1945, à savoir le placement d'office de pupilles de Vichy à Megève entre 1943 et 1945. Il s'agissait, pour le gouvernement de Vichy, de contrer le projet des autorités italiennes d'y regrouper des communautés juives. On créa alors une entité administrative au titre ambigu de « Centres Scolaires Médicaux de Megève »</p>

Vous pouvez lire des informations plus complètes sur notre Site Internet à la 'Rubrique des Versants'

Les traîneaux à Megève



Partant de la Place du Village, devant l'église, les Traîneaux de Megève permettent de visiter la ville et ses environs

Tout en bois et peints à la main, chacun d'entre eux est différent et tiré par un cheval de trait. Plusieurs circuits sont proposés, qui vont du petit tour du Village à des balades face au mont Blanc, en toute saison

Chaque traîneau peut accueillir jusqu'à 4 adultes

Les tarifs varient en fonction de la distance et de la durée du circuit

Contact : Traîneaux de Megève Tél.: +33 (0)6 62 36 28 31 ou Tél.: +33 (0)4 50 21 30 47

Des réservations pour groupes peuvent être effectuées et pour de plus amples informations, il convient de contacter l'Office du Tourisme (70 rue Monseigneur Conseil Tél. : +33 (0)4 50 21 27 28)



Leur histoire

Avant les années 20, les familles mégevannes possédant une ferme avaient, dans leur majorité, un char à banc utilisé pour se déplacer dans les grandes occasions. Attelage de locomotion, les Mégevans l'utilisaient pour aller à la messe le dimanche, pour se rendre au marché de Sallanches dans la vallée de l'Arve ou aux différentes foires éloignées.

Le cheval était le cheval de la ferme. Le plus souvent, il s'agissait d'une jument de Megève, cette race de chevaux du pays mégevan à l'écrin noir et à la robe d'un rouge brun, bai clair. La jument de Megève était renommée et recherchée. Cette couleur de robe rouge était surtout recherchée par l'armée. C'est pourquoi des mules étaient aussi élevées à Megève pour garder cette même couleur baie et vendues à l'armée. Ces mules n'étaient pas utilisées par les traîneaux. Les étalons étaient gardés dans le pays comme un certain étalon surnommé le " cheval à Gaiddon ". L'autre source d'approvisionnement en chevaux se trouvait non loin en Suisse avec cette caractéristique baie claire





A cette époque, le cheval de la ferme travaillait tous les jours de l'année. Les grands jours, il tirait le char à banc et le reste du temps il participait aux travaux de la ferme et des champs en tirant le char "échelle", à "teston" c'est à dire à tas de foin. Il existait aussi le char à banc bétailière qui pouvait contenir jusqu'à 11 veaux ou cochons.

Dès les années 20, on commença à louer les services des chars à banc. Une des premières utilisations consistait à faire des livraisons entre les hameaux et le village. Par exemple, le cocher Emonet livrait la viande à la boucherie Favre. On commença à emmener des gens à Sallanches ou à monter des clients au chalet de la Vieille. C'était le début du tourisme. Cette course du chalet de la Vieille était réputée. Des clients vinrent même de Bellecombe. On la pratiquait en hiver. Il fallait 2 chevaux pour monter jusqu'au chalet. Cela était possible puisque les cochers mégevans se prêtaient les chevaux. On faisait déjà du ski-joring : un certain Seigneur dit "du bistrot porte dépêches" avait pour habitude en hiver de monter en haut du Mont d'Arbois attaché à une corde, skis au pied, derrière son cheval blanc. On arriva même à monter 7 à 8 personnes en colonne par cette pratique. Par fantaisie, il existait un attelage de rennes à cette époque.

Vers 1930, les traîneaux faisaient le déneigement et se spécialisaient un peu plus dans le tourisme qui montait en puissance. Un traîneau s'était justement spécialisé pour les promenades de touristes avec 2 juments en flèche. Un cocher était le cocher particulier de la baronne de Rothschild. Les courses allaient à Saint Gervais ou Sallanches et même jusqu'à Albertville ou Annecy. Pour ces dernières destinations, le traîneau partait avec 2 chevaux attelés ensemble.

Le traîneau au fil du temps

Avant 1920 : Char à banc trop élevé avec 4 roues en bois cerclées de fer directement en contact avec le sol

Période 1920 : 2 fabricants de traîneaux à Megève. Michaud s'occupe des parties en bois, Chosalland s'occupe des parties en fer. Les traîneaux sont signés d'une plaque en bois gravée

Vers 44-45 : Les dresseuses à 2 roues font leur apparition.



Les roues sont enrobées de bandages, sans pneu, et proviennent de Cluses.

Années 50 : De nouveau, les traîneaux à 4 roues sont sur la place toujours sans ressorts, les roues disposent de pneus. Un traîneau innovant à ressorts capte l'attention de la plupart des clients appréciant ce nouveau confort. Pourtant, le cocher étant assailli de clients annonce que tant de clients "ça tue ma jument !". Il décide alors de ne plus se servir de ce traîneau flambant neuf et son ancienne dresseuse reprend du service.



Vers 1965 : Le fabricant Meynet lance une fabrication de traîneaux avec ressorts de "série". Voilà donc 4 roues avec pneus et ressorts.



De 65 à 80 : On essaie de changer les petites roues de devant, " qui braquaient bien et donnaient de la place ", contre de grandes roues. Aujourd'hui, les roues moyennes sont privilégiées.

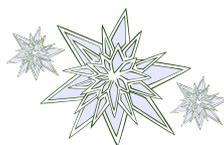


En hiver, les traîneaux n'utilisaient plus les roues mais adoptaient des lugeons, de grands patins. Cela jusqu'à ce que le déneigement hivernal atteigne la qualité d'aujourd'hui, c'est à dire dans les années 80. En effet, aujourd'hui les traîneaux utilisent les roues en hiver comme en été.

Vers 1975 : L'activité des traîneaux qui se déroulait exclusivement pendant l'hiver commence à fonctionner l'été. Aujourd'hui une quinzaine de traîneaux proposent des promenades et des courses pendant la saison estivale.

Après 1980 : La dernière évolution est faite dans la décoration et le design du traîneau. Auparavant, seul l'arrière du traîneau avec une petite plaquette décorative différenciait un traîneau d'un autre. Maintenant, l'aspect décoratif est très différent d'un traîneau à l'autre.

(Extraits de la page Web suivante réalisée par Jean-Marc Seigneur en collaboration avec les traîneaux de Megève et en particulier M. G. Périnet pour les souvenirs et les photos : <http://www.mageva.com/TraineauxMegevens.htm> et publiés avec son accord)



Quantité de neige ces 10 dernières années à Megève

Observation météorologique constatant les chutes de neige (en centimètres) cumulées sur le mois (relevées une fois par jour à 8h00) au lieu "Les Grandes Sources", altitude 1104 m - (Source Mairie de Megève)

	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUI	AOU	SEP	TOTAL
2012/2013		19											
2011/12	4	0	227	159	24	13							
2010/11	2	105	98	17	30	0	0	0					252
2009/10	0	40	71	111	72	25	17	0					336
2008/09	36	64	113	72	91	77	0	0					453
2007/08	0	36	128	50	37	126	19	0					396
2006/07	0	4	30	63	79	19	0	0					195
2005/06	0	42	118	57	83	115	16	6					437
2004/05	1	13	67	108	71	26	69	0					355
2003/04	27	46	54	176	29	16	40	13					401
2002/03	0	33	18	163	97	5	29	0					345